



Comité économique et social européen

Débat **Participation**
Traité de Lisbonne Inclusion sociale
Dialogue civil Implication
Consultation Mobilité **Citoyenneté active**
Démocratie **Engagement** Valeurs européennes

Le CESE – La Maison de la Société civile

Année européenne des citoyens 2013

Suivez-nous sur www.eesc.europa.eu/citizens



#EYC2013



L'ENJEU, C'EST L'EUROPE
IL S'AGIT DE VOUS,

Participez au débat



Année européenne des citoyens 2013
www.europa.eu/citizens-2013

Année européenne des citoyens 2013

Les citoyens sont au cœur de l'avenir de l'Europe!

L'année européenne des citoyens 2013 est une chance unique pour le Comité économique et social européen (CESE) de souligner le rôle direct des 500 millions de citoyens européens dans la création de l'unité et de la prospérité, la promotion de l'intégration et le renforcement de la solidarité sociale.

Au cours de l'Année européenne, le CESE entend travailler en partenariat avec la société civile organisée dans toute l'UE pour encourager la citoyenneté active et participative et renforcer le dialogue entre les citoyens, mais aussi entre les citoyens et les institutions de l'UE.

L'année 2013 est une occasion d'encourager un réel sens de l'appartenance à l'Europe et de combler le fossé entre les décideurs et les citoyens de l'UE, fossé qui s'est creusé au cours des années de crise.

"La citoyenneté active est le ciment qui unit l'Europe".

Staffan NILSSON, Président du CESE 2010-2013

Le contexte

20 ans se sont écoulés depuis que le Traité de Maastricht (signé en 1992 et entré en vigueur en 1993) a introduit pour la première fois le concept de citoyenneté européenne, distinct de celui de citoyenneté nationale.

Le Traité de Lisbonne a renforcé la dimension citoyenne de l'UE qui est maintenant ancrée aux articles 10(3) et 11 du Traité sur l'Union européenne (TUE). Tout en promouvant le dialogue entre les organisations, il énumère les points suivants:

- Tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union. Les décisions sont prises aussi ouvertement et aussi près que possible des citoyens.
- Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.
- En vue d'assurer la cohérence et la transparence des actions de l'Union, la Commission européenne procède à de larges consultations des parties concernées.

En tant qu'intermédiaire entre la société civile et les institutions de l'UE, le CESE joue un rôle clé dans la promotion du dialogue entre les organisations de la société civile sur le terrain, en transmettant le point de vue des citoyens aux décideurs européens, et en rendant l'Union plus transparente et plus démocratique.



Qu'est-ce que la citoyenneté «européenne»?

En vertu des traités de l'UE, tous les citoyens ont les mêmes droits civiques dans les 27 États membres, y compris le droit de déménager, d'habiter et de travailler dans un autre État membre, le droit de voter et de se présenter comme candidat aux élections européennes et municipales, le droit de présenter une pétition au Parlement européen, et le droit de bénéficier d'une assistance de toute ambassade de l'UE. Toutefois, souvent, les citoyens ne sont pas conscients de ces droits.

Par ailleurs, la Charte européenne des droits fondamentaux garantit à tous les citoyens de l'UE les mêmes droits fondamentaux. Pour la première fois dans l'histoire de l'UE, toute une série de droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens européens et des personnes résidant dans l'UE ont été fixés.

La Commission européenne a souligné la mobilité des citoyens et les droits juridiques comme des éléments essentiels de l'Année européenne, tandis que la suppression des obstacles qui demeurent est l'un de ses objectifs clés. Toutefois, le CESE estime que la citoyenneté européenne revêt bien plus d'aspects encore, entre autres les dimensions politique, civique, économique, sociale et culturelle.

Vers une identité européenne

Même si la liberté de circulation n'est pas le seul ou pas l'aspect le plus important de la citoyenneté européenne, elle est toutefois essentielle à la naissance d'un sentiment d'identité européenne - notamment parmi les jeunes qui représentent l'avenir de l'Europe. Le programme Erasmus de l'UE est le programme d'échange d'étudiants qui a le plus de succès au monde. Au cours des 25 dernières années, il a permis à environ 3 millions d'étudiants ainsi qu'à 300 000 professeurs de l'enseignement supérieur de voir ce que c'est que de vivre dans un autre pays de l'UE. Chaque année, plus de 230 000 étudiants étudient à l'étranger grâce à Erasmus, et en 2007, le programme a été élargi pour englober l'expérience professionnelle, la formation du personnel universitaire et la coopération entre les institutions d'éducation supérieure.

Le programme Erasmus a permis de faire de la mobilité une part essentielle de l'expérience universitaire de nombreux jeunes, dans la mesure où il leur a ouvert l'esprit et dans la mesure où il a renforcé leur compréhension de la manière dont les gens vivent dans les pays européens voisins.



Tous les États membres de l'UE partagent certaines valeurs: le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Les Européens partagent également une histoire commune et un héritage culturel. Alors que pendant des siècles, l'histoire n'a pas toujours été calme, l'UE a contribué à 60 ans de paix entre les nations.

Les richesses culturelles des 27 États membres sont une source inépuisable de beauté, de sagesse et d'enseignement. Mais la société européenne est aussi en constante évolution et doit être capable d'accueillir les cultures des immigrants et d'en tirer des leçons. Le CESE s'emploie activement à lutter contre l'exclusion sociale et à aider les arrivants à s'intégrer et à participer pleinement à leurs communautés respectives. L'Année européenne devrait être une occasion d'accélérer la lutte contre les inégalités et les discriminations de toutes sortes, et de renforcer le sentiment des citoyens de faire partie de l'Europe.

Un endroit meilleur pour les citoyens

Au fil des décennies, l'Union a apporté de nombreux avantages, par exemple l'accès au marché unique européen qui garantit la libre circulation des biens et des services, ainsi qu'une protection pour les consommateurs transfrontaliers.

Les citoyens élisent leurs propres représentants pour légiférer en leur nom au Parlement européen. Mais la démocratie participative va au-delà de l'exercice d'un droit de vote. Elle implique une citoyenneté active – le fait d'être impliqué dans l'amélioration de la société et de la vie des citoyens – à travers l'activité politique, l'engagement dans les communautés locales, le volontariat ou l'engagement syndical sur le lieu de travail.

Pour pouvoir participer pleinement, les citoyens doivent être mieux informés de la manière dont le système politique fonctionne à tous les niveaux décisionnels. À cette fin, le CESE est pour le fait de donner à l'éducation à la citoyenneté un rôle plus fort dans les systèmes éducatifs des États membres et pour le fait d'enseigner des attitudes démocratiques et des compétences participatives tout au long des cursus.

Initiative citoyenne européenne

L'une des manières d'agir serait de recourir à l'initiative citoyenne européenne introduite par le Traité de Lisbonne et qui est en vigueur depuis le mois d'avril 2012. Grâce à elle, pour la première fois dans l'histoire de l'UE, les citoyens peuvent influencer eux-mêmes la politique européenne de manière directe. Si au moins un million de citoyens demandent une action dans un domaine où l'UE a le pouvoir de légiférer, ils peuvent inviter la Commission à introduire une proposition législative. Pour cela, les signataires doivent être en âge de voter et représenter au moins sept des 27 États membres. Le CESE informe les citoyens désireux d'utiliser l'ICE, par exemple en organisant de nombreuses conférences à travers l'Europe. Le Comité entend être une plateforme de dialogue et de travail en réseau pour les ICE actuelles; il évaluera également la manière dont l'initiative fonctionne et proposera des améliorations, si nécessaire.

“L'ICE est le premier outil transnational de démocratie participative. Elle peut être un très bon instrument pour créer un réel dialogue entre les citoyens”.

Anne-Marie Sigmund, présidente du CESE 2004-2008

S'attaquer aux obstacles

Malheureusement, ces dernières années, les citoyens de l'UE ont une attitude de moins en moins enthousiaste par rapport à l'UE. Dans une étude Eurobaromètre du printemps 2012, seules 31% des personnes interrogées voient l'UE de manière positive; les perceptions négatives augmentent progressivement depuis 2009.

En 2012, les Européens qui se sentaient attachés à l'Union étaient en minorité (46%) – une chute de 7 points de pourcentage par rapport à 2010 – tandis qu'une faible majorité de 52% ne ressentait aucun attachement pour l'Europe. Les citoyens se plaignent que l'UE ne dialogue pas sérieusement et qu'elle n'écoute pas. Les décideurs politiques sont trop loin de la vie des gens, de leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins.

Ce n'est pas surprenant, à un moment où la crise économique a créé de réelles difficultés pour de nombreuses personnes. Alors que certains reprochent à l'UE d'être distante et peu démocratique, d'autres attaquent les communautés d'immigrants et attisent la menace que constituent l'extrémisme et la xénophobie.

L'Année européenne des citoyens arrive à un moment charnière. Il est crucial pour toutes les organisations de la société civile de s'unir contre le sentiment d'impuissance, la méfiance et l'euroscepticisme, et d'augmenter la confiance des citoyens à travers la participation active, informée et inclusive dans tous les domaines de la vie.

“La société civile est un des moyens permettant d'exprimer notre nature humaine dans son entièreté”.

Václav Havel

Que prévoit-on dans la pratique?

Pendant l'Année européenne, le CESE travaille étroitement avec l'Alliance pour l'année européenne des citoyens, une alliance d'organisations et de réseaux de la société civile, pour lancer des actions pratiques et concrètes.

En janvier, une manifestation organisée selon la méthode de l'“espace ouvert” aura vocation à collecter des idées et à encourager les citoyens à s'appropriier l'année. Dans la mesure du possible, des activités seront organisées sur le terrain – selon un processus ascendant – par les citoyens et les organisations de la société civile, plutôt que d'être planifiées et imposées par des décideurs distants. Le CESE dispose d'une longue tradition en matière d'action au niveau local et est bien placé pour travailler avec les citoyens dans toute l'Europe pour faire de l'Année européenne un succès. Les membres du Comité seront actifs dans leur pays, en organisant ou en participant à des manifestations.

Le CESE publie également un livre pour aider les citoyens à comprendre les institutions européennes, à jouer un rôle plus actif, à défendre une cause ou à présenter une proposition, par exemple à travers l'ICE.

Et en 2014...?

Les progrès ne devraient pas s'arrêter à la fin de l'Année européenne. Le Comité continuera sa tâche consistant à encourager la citoyenneté active et le dialogue. Les leçons et les avantages de chaque Année européenne, qu'il s'agisse de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010, du volontariat en 2011, ou du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle en 2012, doivent s'intégrer dans l'Année des citoyens et se prolonger en 2014 et au-delà.

Pour en savoir plus:

CESE:

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.group-2013>

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.19907 {}>

Commission européenne:

http://ec.europa.eu/citizenship/european-year-of-citizens-2013/index_en.htm

Parlement européen:

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20120903IPR50346/html/European-Year-of-Citizens-raising-awareness-of-EU-citizens%27-rights>

Alliance pour l'Année européenne des citoyens:

<http://ey2013-alliance.eu/>



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99

1040 Bruxelles

BELGIQUE

www.eesc.europa.eu

Responsable d'édition: unité «Visites et publications»

EESC-2013-14-FR

FR



QE-32-13-042-FR-C

ISBN 978-92-830-2042-4



9 789283 020424

doi:10.2864/33478

© Union européenne, 2013

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.